



Fin de contrat Alternance

Par Reylight

Je suis actuellement en alternance, mais dans l'entreprise, ça se passe très mal. Je ne reçois pas mes fiches de paye, je ne suis pas payé, je suis mise à l'écart (moins de responsabilité, dans un autre bureau sans aucune visite, pas de réponse à mes mails ...)

Je souhaite arrêter mon contrat après mes résultats.

Comment dois-je procéder pour ne pas perdre mes droits ensuite ?

Je vous remercie,

Par ESP

Bonjour

Pour un tel cas, prenez contact avec l'inspection du travail ou un syndicat.

Bonne suite